

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Ingénieur-e pour l'enseignement numérique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE PARIS CITE, session 2023

Le Président,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Ingénieur-e pour l'enseignement numérique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE PARIS CITE, au titre de l'année 2023 :

Madame GRIJOL Beatrice, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Université Paris Cité, Paris.
Monsieur AMRI Yann, ingénieur d'études hors classe., vice-président, Université Paris Est Créteil Val de Marne, Créteil.

Monsieur CARON Yves, ingénieure d'études de classe normale, expert, Avignon Université, Avignon.
Madame NELSON Elise, ingénieure d'études de classe normale, experte, Nantes Université, Nantes.
Madame DECOSSIN Maud, ingénieure d'études de classe normale, Université Paris Cité, Paris.
Madame SUAUDEAU Segolene, ingénieure d'études de classe normale, Université Toulouse, Toulouse.
Monsieur CHAMPAIN Arthur, ingénieure d'études de classe normale, suppléant, Centre national du Cinéma et de l'Image Animée, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris , le 04/10/2023

Edouard KAMINSKI